

Assemblée générale annuelle de l'association sportive culturelle et d'entraide de l'équipement de Haute-Savoie Tenue le 3 mars 2023, à la DDT 74 d'Annecy

Siège social : DDT de la Haute-Savoie 15 rue Henry Bordeaux 74998 ANNECY

☆☆☆☆☆

Nombre de membres présents :

Nombre de membres représentés :

Aucun quorum n'étant nécessaire conformément à nos statuts, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

☆☆☆☆☆

ORDRE DU JOUR

Rapport moral

Rapports d'activités

Rapport financier sur les comptes de l'exercice 2022

Projet de budget 2023

Renouvellement des membres du comité directeur

Renouvellement du vérificateur aux comptes

Fixation du montant des cotisations annuelles des membres

Acquisition ou location d'un fourgon

Questions diverses

Tirage de la tombola

☆☆☆☆☆

La présidente de l'ASCEE 74, Michèle MANENT, remercie les personnes présentes et procède à l'ouverture de l'assemblée générale ordinaire.

La présidente de la FNASCE, Michèle Jossier, participera à l'assemblée générale en visio .

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque présent entrant en séance. Sont en outre précisés sur cette feuille de présence les membres de l'association à jour de leur cotisation, donc pouvant participer au vote.

La présidente présente la liste des membres sortants (en fin de mandat ou démissionnaires) du comité directeur puis les candidatures reçues :

Membres démissionnaires :

Michèle MANENT (présidente) ;
Maurice PERRIAUD (VP entraide) ;
Stéphane DUBOIS-DAUPHIN (VP Sport) ;
Sylvie CAMINAZ (secrétaire générale) ;
Micheline NOMEZINE (trésorière adjointe).

Michèle MANENT les remercie pour leur participation active tout au long de leur « carrière » associative et explique aux adhérents très brièvement la ou les raisons d'autant de démissions au sein du bureau.

Membres restants au comité :

Fabrice MOREL (1^{er} Vice-président), élu en 2022 ;
Aude MAGDELENAT (VP Culture) élue en 2021 ;
Isabelle SOUBEYRAND (webmestre et achat groupés) élue en 2021 ;
Jeanne-Marie LECERF (entraide et webmestre adjointe) élue en 2022 ;
Jean-Bernard TAILHARDAT (adjoint culture) élu en 2022.

Membre sortant candidat :

Georges CHAMOIX (trésorier)

Candidats :

Emmanuelle CORDIER ;
Virginie DETRAZ ;
Aurélie HUET ;
Matthieu LANOISELEE ;
Mireille REGAISSE ;
David ROYER ;
Claire SIROP ;
Manuel THUAULT .

Rapport moral

Michèle MANENT, présidente, fait lecture du rapport moral de l'exercice écoulé (annexe 1).

Elle remercie l'administration (Direction départementale des territoires) pour les bonnes relations et les facilités accordées aux membres du comité directeur pour accomplir leurs missions. Elle remercie également le CLAS, l'ASMA et l'ATSCAF, associations partenaires ainsi que les responsables d'activités et les adhérents fidèles depuis un grand nombre d'années.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport moral est soumis à vote.

Pour :

Contre :

Abstention :

Le rapport moral est validé.

Rapports d'activités

L'adjoint au vice-président **Sport** Stéphane DUBOIS-DAUPHIN présente les activités sportives de l'association pour l'exercice clos.

Suite à cette présentation, l'assemblée a posé les questions suivantes :

- Question : Quelle est la prise en charge des frais engagés par un participant à un événement régional ou national ?
→ Réponse : comme précisé dans le règlement intérieur : 30 % des frais sont pris en charge par l'ASCEE 74 pour toute participation à un événement régional ou national.
- Question : Quel est le taux de participation des adhérents de l'ASCEE 74 aux activités nationales présentées ?
→ Réponse : il n'y a pas eu de participation des adhérents de l'ASCEE 74 cette année.

L'assemblée ayant obtenu réponse à toutes les questions posées, le rapport d'activités « Sport » (voir annexe n°2) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : Contre : Abstention :

Le rapport d'activités « Sport » est adopté.

☆☆☆

Aude MAGDELENAT, vice-présidente **Culture**, présente les activités culture de l'association pour l'exercice clos.

En complément du rapport d'activité, Marie-Thérèse DELAFORGE, animatrice de l'activité jardinage, présente le projet de sortie au château de Vuillerens (Canton de Vaud en Suisse) au mois de mai 2023.

Le rapport d'activités « Culture » (voir annexe n°3) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : Contre : Abstention :

Le rapport d'activités « Culture » est adopté.

☆☆☆

Maurice PERRIAUD, vice-président **Entraide**, présente les activités d'entraide de l'association pour l'exercice clos.

Suite à cette présentation, l'assemblée a posé les questions suivantes :

- Question : Un tableau de la disponibilité, au fil de l'eau, des Unités d'Accueil de l'ascee74 permettrait aux adhérents de l'ASCEE 74 de réserver dans un temps court (principalement à la Merdassier) ; serait-il possible de le réaliser et de le mettre à disposition ?
→ Réponse : Un tel tableau peut être mis en place. Néanmoins, il faut garder en tête qu'il y a toujours obligation d'utiliser l'application OSCAR pour validation de la mise à disposition d'unité d'accueil
- Question : Quel est le taux d'occupation des UA ?
→ Réponse : 100 % sur les 7 semaines en été à la Cadière, un peu moins à Merdassier (été et hiver)

L'assemblée ayant obtenu réponse à toutes les questions posées, le rapport d'activités « Entraide » (voir annexe n°4) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : Contre : Abstention :

Le rapport d'activités « Entraide » est adopté.

☆☆☆

Rapport financier sur les comptes de l'exercice clos

Lecture du rapport de vérification des comptes, par le vérificateur aux comptes Florent DELAUNAY, faisant état de la bonne gestion des comptes de l'association pour l'exercice clos (compte-rendu en annexe 5), et propose le quitus suite à l'analyse des pièces comptables faite le 14 février 2023 en présence de Michèle MANENT présidente, Fabrice MOREL vice-président, Georges CHAMOUX trésorier et Micheline NOMEZINE trésorière-adjointe.

Georges CHAMOUX, présente globalement l'état de l'endettement et des disponibilités de l'association, après avoir donné (et retranscrit) le montant de dépenses, des recettes (comme pour le projet de budget) et le solde qui est le résultat d'exercice voté (annexe 6).

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est mise aux voix.

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 tels qu'ils ont été arrêtés et donne le quitus au comité directeur de l'association.

Pour : Contre : Abstention :

Cette résolution est adoptée.

☆☆☆

Projet de budget 2023

Le trésorier présente le budget prévisionnel de l'exercice en cours tel qu'il a été adopté par le comité directeur de l'association. Le trésorier se propose d'apporter toutes précisions requises (annexe 8).

Ce budget inclut l'achat du nouveau fourgon qui fera l'objet d'un débat et d'un vote dans la suite de l'assemblée générale.

Le trésorier rappelle qu'une adhésion ATSCAF (20 €) est remboursée à hauteur de 15 € par l'ASCEE 74. 5 adhérents en ont bénéficié en 2022. Il ressort que cette mesure est mal connue, les adhérents concernés sont appelés à se faire connaître pour en bénéficier.

- Question : Quand l'unité d'accueil la Yaute sera-t-elle définitivement amortie ?
→ Réponse : en 2026
- Question : Quand les unités d'accueil de la Cadière seront-elles définitivement amorties ?
→ Réponse : en 2036

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel annexé au présent compte-rendu, qui fait apparaître un total de dépenses de 75 965 € et un total de recettes de 75 965 €.

Pour : **43**

Contre : **0**

Abstention : **0**

Cette résolution est adoptée.

☆☆☆

Renouvellement des membres du comité directeur

Les candidats (visés en annexe 9) sont appelés à se présenter.

La présidente rappelle :

Les postes seront attribués par nombre décroissant de suffrages obtenus.

En cas d'égalité de suffrages il sera fait application des dispositions prévues à l'article 10 des statuts de l'association.

Nombre de suffrages exprimés : 88 (votes en présentiel + votes par correspondance)

Résultat des votes :

| Candidats | Nb suffrages | Élus |
|---------------------|--------------|-------------------------|
| Georges CHAMOIX | 85 | Pour un mandat de 3 ans |
| Manuel THUAULT | 85 | Pour un mandat de 3 ans |
| Matthieu LANOISELEE | 82 | Pour un mandat de 3 ans |
| Emmanuelle CORDIER | 81 | Pour un mandat de 3 ans |
| David ROYER | 81 | Pour un mandat de 3 ans |
| Claire SIROP | 79 | Pour un mandat de 2 ans |
| Mireille REGAISSE | 75 | Pour un mandat de 2 ans |
| Virginie DETRAZ | 65 | Pour un mandat de 2 ans |
| Aurélie HUET | 59 | Pour un mandat de 1 an |

☆☆☆

Renouvellement du vérificateur aux comptes

La présidente rappelle que le nombre maximal de vérificateurs aux comptes fixés dans les statuts de l'association est de 1.

Les adhérents présents ou représentés sont appelés à voter les vérificateurs aux comptes de l'association pour un mandat d'un an.

Résultat des votes : (votes en présentiel + votes par correspondance)

| Candidat(s) | Nb suffrages | Élu(s) |
|------------------|--------------|------------------------|
| Florent DELAUNAY | 87 | Pour un mandat de 1 an |

Fixation du montant des cotisations annuelles des membres

Résolution :

Sur proposition du comité directeur de l'association, l'assemblée générale décide de fixer le montant de la cotisation annuelle de ses membres pour l'exercice 2024 au même niveau que celui pour l'année 2023, à savoir : 15 €

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution est *adoptée*.

Rappel pour un nouvel adhérent :

Toute cotisation versée au cours du premier exercice est valable pour toute la durée de cet exercice.

Par la suite, les cotisations seront exigibles le 1er janvier de chaque année.

Acquisition ou location d'un fourgon

Une analyse comparative est présentée aux adhérents. Cette analyse est basée sur les déplacements effectués entre 2017 et 2022, elle reprend également les coûts d'entretien.

Les adhérents sont appelés à se prononcer par vote à bulletin secret avec les questions suivantes :

| | | | |
|----------------------------------|----------|-----|-----------|
| Achat d'un fourgon | Pour | Non | Sans avis |
| Si oui places modulables | 6 places | OU | 9 places |
| Mise à disposition des adhérents | Pour | Non | Sans avis |
| Location ponctuelle | Pour | Non | Sans avis |

Résultat définitif : 22 votes pour l'achat et 21 pour la location.

Au vu de la proximité des résultats et des différents débats qu'engendrent cette décision, La présidente annonce que ce vote ne sera pas validé. La question sera ré-examinée par le comité directeur ultérieurement. Elle pourra être présentée à nouveau en assemblée générale en 2024 par les nouveaux élus.

Certains adhérents ont fait part de leur mécontentement sur ce vote, car les éléments d'analyse comparative vente/location auraient pu être transmis en amont de la réunion afin que l'ensemble des adhérents s'interrogent sur cette question.

☆☆☆

Questions diverses

Une adhérente estime, à juste titre, que les literies des deux mobilhome de la Cadière doivent être changée pour la saison 2023 et remercie pour tous les travaux qui ont été fait depuis plusieurs années dans les deux mobilhome.

M. Michel MAZELLA, adhérent et qui s'est occupé du musée de vatan, intervient pour présenter le musée des ponts et chaussées situé au Domaine de la Chesnaye à Guilly dans l'Indre. Il a également fait un appel aux bénévoles (en particulier pour les compétences mécaniques) et aux dons.

Les intéressés peuvent contacter :

URASCE Centre, par mail à cette adresse : fnasce-urasce-centre@i-carre.net

Yannick LANTENOIS, par mail à cette adresse : yannick.lantenois@ardennes.gouv.fr

☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente procède à la clôture de l'assemblée générale ordinaire, la séance étant levée à 17 h 35.

Tirage de la tombola

Lot n°8 : ticket 69 jaune – Marie-Thérèse DELAFORGE

Lot n°7 : ticket 27 jaune – Jérôme GASPARIK

Lot n°6 : ticket 49 jaune – Carole LAGRANGE

Lot n°5 : ticket 76 bleu – Virginie DETRAZ

Lot n°4 : ticket 11 bleu – Odile DUPRAZ

Lot n°3 : ticket 86 jaune – Chantal JACQUEMIN

Lot n°2 : ticket 39 bleu – Danielle SALVADOR

Lot n°1 : ticket 28 jaune – Jérôme GASPARIK

☆☆☆☆☆

La Présidente



Michèle MANENT

La Secrétaire générale



Sylvie CAMINAZ

Annexes :

- Rapport moral
- Bilan des 3 sections
- Budget prévisionnel
- Bilan budgétaire
- CR du vérificateur aux comptes

1. The first part of the document is a letter from the President of the United States to the Secretary of the State.

2. The second part of the document is a report from the Secretary of the State to the President.

3. The third part of the document is a report from the Secretary of the State to the President.

4. The fourth part of the document is a report from the Secretary of the State to the President.

5. The fifth part of the document is a report from the Secretary of the State to the President.

6. The sixth part of the document is a report from the Secretary of the State to the President.

7. The seventh part of the document is a report from the Secretary of the State to the President.

8. The eighth part of the document is a report from the Secretary of the State to the President.

9. The ninth part of the document is a report from the Secretary of the State to the President.

10. The tenth part of the document is a report from the Secretary of the State to the President.

11. The eleventh part of the document is a report from the Secretary of the State to the President.

12. The twelfth part of the document is a report from the Secretary of the State to the President.

13. The thirteenth part of the document is a report from the Secretary of the State to the President.

14. The fourteenth part of the document is a report from the Secretary of the State to the President.